

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-AIMÉ-DES-LACS  
MRC DE CHARLEVOIX-EST**

**20 DÉCEMBRE 2023**

À une séance extraordinaire du Conseil, de la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs tenue au centre récréatif Aimélaquois à l'heure habituelle des séances mercredi le 20<sup>ième</sup> jour de décembre 2023. Sont présents Madame et Messieurs les conseillers : Thomas-Louis Thivierge, Marco Lavoie, Monique Gravel, Rémi Simard et James Dufour sous la présidence de son honneur la mairesse Madame Claire Gagnon.

Monsieur Danick Harvey est absent.

**1. CONSTATATION DU QUORUM.**

La mairesse, Madame Claire Gagnon constate le quorum et déclare la séance extraordinaire ouverte à 19h00.

**2023-12-27**

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Sur proposition de Monsieur James Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour de l'avis de convocation est adopté tel que rédigé.

1. Constatation du quorum.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour de l'avis de convocation.
3. Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2024.
4. Adoption du plan triennal d'immobilisation pour l'année 2024, 2025 et 2026
5. Période de questions se rapportant exclusivement sur le budget de l'année 2024.
6. Levée de la séance extraordinaire.

**2023-12-28**

**3. ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR 2024**

**ATTENDU QUE** les dispositions contenues aux articles 954 et suivants du Code municipal;

**ATTENDU QUE** le Conseil, de la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs, prévoit des dépenses équivalentes aux recettes, le tout réparti comme suit :

**RECETTES**

Taxes et tarification	1 988 491 \$
Paiement tenant lieu de taxes	94 886 \$
Total des services rendus	117 072 \$

Autres revenus	46 000 \$
Transferts	115 794 \$
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>2 362 243 \$</b>

#### **DÉPENSES**

Administration financière	565 783 \$
Sécurité publique	254 009 \$
Transport	518 079 \$
Hygiène du milieu	483 290 \$
Urbanisme	98 664 \$
Loisirs et culture	289 637 \$
Frais de financement	53 112 \$
Investissement	99 669 \$
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>2 362 243 \$</b>

**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par Monsieur James Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le budget de l'année 2023 est accepté tel que présenté ci-dessus.

**2023-12-29**

#### **4. ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATION POUR L'ANNÉE 2024-2025 ET 2026**

**ATTENDU QUE** Madame la Mairesse, Claire Gagnon, procède à la lecture du programme triennal d'immobilisations pour les années 2024, 2025 et 2026;

**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par Monsieur Marco Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le Programme triennal d'immobilisation pour les années 2024, 2025 et 2026 de la Municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs soit adopté.

#### **5. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une période de questions est tenue quelques question sont posée par le public. La période se termine à 19 h 54

**2023-12-30**

#### **6. LEVÉE DE LA RENCONTRE.**

Sur proposition de Monsieur Marco Lavoie, la rencontre est levée à 19 h 54.

**MAIRESSE**

**DIRECTRICE GÉNÉRALE  
GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE**

En signant le procès-verbal du 20 décembre 2023, la mairesse conclut qu'elle a signé toutes les résolutions qui y sont adoptées